



Conseil Municipal

Compte-rendu

Séance du 28 février 2024

La présente note a pour objet de fournir un récapitulatif détaillé du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal de Vielmur sur Agout, tenue le 28 février 2024. Cette note est destinée à être diffusée aux administrés afin de les informer des décisions prises et des discussions menées lors de cette séance. Elle est structurée de manière à offrir une compréhension claire et approfondie des sujets abordés.

Le Conseil Municipal de la ville de Vielmur sur Agout s'est réuni le 28 février 2024 à 20 heures, sous la présidence de Madame Catherine Rabou, Maire.

- **Alain Milhau** : Travaux, urbanisme, voirie, assainissement, électricité et fibre.
- **Karine Françon** : Vie citoyenne, embellissement du cadre de vie, restaurant municipal, marché et patrimoine.
- **Jonathan Terme** : Budget et finances.
- **Marie-José Vincent** : Vie associative, communication, festivités et éducation.

Le Bureau Municipal se réunit régulièrement pour traiter les dossiers qui seront présentés par les adjoints en charge des commissions, avant d'être soumis au vote du Conseil Municipal.

1. Présentation de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV)

« Nouvelles Aires » propose d'accompagner les communes en mettant à disposition une personne pour contacter les propriétaires concernés, les informer et les accompagner dans leurs démarches. Le coût de ce service est de 2 200 € par mois, soit 26 400 € par an.

2. Approbation du Procès-Verbal du 17 Janvier 2024

Le procès-verbal de la séance du 17 janvier 2024 a été adopté sans commentaires. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer.

3. Décisions Prises par le Maire

En vertu de sa délégation de pouvoirs, le Maire a pris plusieurs décisions concernant la mise à disposition de diverses infrastructures pour les associations locales :

- Maison des Sports au Club d'Athlétisme Vielmurois.

- Club House Lacroux à l'USV Rugby.
- Salle Multi Sports J-L Etienne au Tennis Club Vielmurois, Club de Judo de Vielmur, Futsal de Vielmur, Basket Club Vielmur Sémalens.
- Maison Polyvalente à la MJC Pays d'Agoût, Confrérie de la Marquissette, Club de l'Amitié de Vielmur, Ecole de Musique du Pays d'Agoût.
- Maison des Associations au Club de Dessin, Association Culturelle du Pays Vielmurois, Ecole de Yoga, Club de Billard, Gymnastique Volontaire, MJC Pays d'Agoût.

4. Ordre du Jour

A. Présentation du CMJ

Chaque conseiller du CMJ a lu sa profession de foi. Les thèmes privilégiés par le CMJ pour leur début de mandat sont :

- La nature et sa préservation.
- La lutte contre le harcèlement, avec une pièce de théâtre envisagée.
- Le développement de l'intergénérationnel et la mise en place de rencontres autour de l'humain.
- Les actions sociales, notamment l'organisation d'un troc de vêtements.

Le CMJ se joindra au Conseil Municipal Senior tous les trimestres et participera aux cérémonies et manifestations organisées par la mairie.

1. B. Information sur la THLV (Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants) par Dylan Périé de « Nouvelles Aires »

Contexte et Objectifs

En France, il est recensé 3 100 000 logements vacants, alors que 4 200 000 foyers sont mal logés. La loi ZAN lutte contre l'artificialisation des sols et limite l'urbanisation en périphérie des villages. La THLV vise à inciter les populations à redynamiser les centres des bourgs en taxant les logements vacants depuis au moins un an.

La commune de Vielmur, avec moins de 2 000 habitants, peut imposer les locaux à usage d'habitation vacants. La THLV s'élève à 16,67% de la valeur locative du logement la première année et à 34% à partir de la deuxième année. En 2022, Vielmur comptait 50 logements vacants, dont 25 en vacances structurelle depuis plus de deux ans.

C. Délibérations

Compte Financier Unique (CFU) 2023

La commune de Vielmur sur Agoût participe à l'expérimentation du CFU, qui remplace le compte administratif et le compte de gestion. Le CFU présente une information financière rationalisée et simplifiée, plus facile à lire.

i. Budget Principal

- **Recettes** : 1 400 376,34 €
- **Dépenses** : 1 614 669,27 €

- **Solde** : -216 365 €

ii. Budget Annexe Restaurant Scolaire

- **Recettes** : 283 128,17 €
- **Dépenses** : 204 574,99 €
- **Solde** : 78 553,18 €

iii. Budget Annexe Assainissement

- **Recettes** : 337 718,23 €
- **Dépenses** : 177 427,34 €
- **Solde** : 160 290,89 €

Affectation des Résultats

i. Budget Principal

- **Excédent de fonctionnement cumulé** : 201 135,91 €

ii. Budget Annexe Assainissement

- **Déficit de fonctionnement cumulé** : 1 258,78 €

iii. Budget Annexe Restaurant Municipal

- **Excédent de fonctionnement cumulé** : 8 312,88 €

Mise à Jour du Tableau des Effectifs

Suppression : Un emploi de Rédacteur Principal de 2ème Classe à temps complet.

Création : Un emploi de Rédacteur Principal de 1ère Classe à temps complet.

Dénomination de la Voie « Clos de Rouayret »

Le Conseil Municipal a approuvé la dénomination de la voie « Clos de Rouayret ».

7. Questions Diverses

Informations sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Modifications Approuvées par la CCLPA

- Déplacement de la zone réservée pour l'extension du stade.
- Réduction de la zone de Ramondis en AU.
- Non-retention de l'extension de la zone constructible demandée sur le Chemin de l'Auques.
- Ajout de la possible extension du stade Chemin d'En Cavayé.
- Réduction de la Zone de Loisirs sur la propriété de Mr Bessac.

Conclusion

La séance du Conseil Municipal du 28 février 2024 a été riche en discussions et décisions importantes pour la commune de Vielmur sur Agoût. Les délibérations sur les comptes financiers, les affectations des résultats, et les modifications du PLUi montrent l'engagement de la municipalité à gérer efficacement les ressources et à améliorer la qualité de vie des habitants. Les administrés sont invités à prendre connaissance de ces informations et à participer activement à la vie de leur commune.